

Ville de Beauharnois

21^e séance du conseil municipal

Séance extraordinaire

Tenue le 22 novembre 2016 à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 660, rue Ellice à Beauharnois conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes à laquelle sont présents, les membres du conseil Gaëtan Dagenais, Michel Quevillon, Guillaume Lévesque-Sauvé, Patrick Laniel, Jacques Daoust et Linda Toulouse sous la présidence du maire Claude Haineault, formant la totalité des membres.

Est également présente à cette séance, madame Julie Fortin, directrice générale.



Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

Numéro 2016-11-487 Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Jacques Daoust
Appuyé par monsieur Gaëtan Dagenais
Il est résolu :

- **Que** la séance extraordinaire du conseil municipal soit et est ouverte à 19 h.

Adoptée unanimement.

Numéro 2016-11-488 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Michel Quevillon
Appuyé par monsieur Jacques Daoust
Il est résolu :

- **Que** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que présenté, à savoir :

1.0 Ouverture de la séance

- 1.1 Ouverture de la séance à 19 h
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2.0 Administration générale et Service du greffe

- 2.1 Révision de la structure organisationnelle de la Ville de Beauharnois 2017-2020 – Organigramme fonctionnel

3.0 Affaires nouvelles

4.0 Communication des membres du conseil

5.0 Période de questions

6.0 Levée de la séance.

Adoptée unanimement.

Numéro 2016-11-489

Révision de la structure organisationnelle de la Ville de Beauharnois 2017-2020 – Organigramme fonctionnel

Attendu l'existence d'une structure organisationnelle dans le cadre de la réalisation du plan d'action en développement durable et en aménagement du territoire de la Ville de Beauharnois, représenté par l'appellation « Beauharnois 20/20 » ;

Attendu qu'il devient nécessaire d'adapter cet organigramme fonctionnel afin de tenir compte de la vision globale de planification du développement stratégique ;

Il est proposé par monsieur Michel Quevillon

Appuyé par madame Linda Toulouse

Il est résolu :

- **D'adopter** la nouvelle structure organisationnelle 2017-2020 de la Ville de Beauharnois tel qu'illustrée sur l'organigramme fonctionnel déposé aux membres du conseil.

Adoptée unanimement.

Période de questions

Aucune question n'est posée à cette séance.

Numéro 2016-11-490

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Gaëtan Dagenais

Appuyé par monsieur Michel Quevillon

Il est résolu :

- **Que** la séance du conseil municipal soit et est levée à 19 h 20.

Adoptée unanimement.

Claude Haineault, maire

Julie Fortin, directrice générale